

Référence : 2-2020- 2355x

Objet : Protocole de test Covid-19 – Communauté éducative.

Madame, Monsieur,

La période de fêtes qui s'annonce, ainsi que les deux semaines de vacances scolaires qui l'accompagnent, vont être de nature à augmenter le risque de propagation du virus de la Covid-19 et ce, malgré le respect par le plus grand nombre des mesures barrières qui s'imposent.

Dans la perspective d'aborder la rentrée dans les meilleures conditions sanitaires possibles, le Gouvernement Princier a décidé de permettre à la population et à la communauté éducative dans son ensemble (personnels enseignants, personnels administratifs, élèves) de se faire tester gratuitement. Ce dépistage s'effectuera au centre national de dépistage situé dans l'Espace Léo Ferré, en contactant le +377 92 05 55 00 pour obtenir un rendez-vous, sans besoin d'une prescription médicale. Ce dépistage sera proposé en deux temps :

- . à compter du 15 décembre aux étudiants qui rentrent en Principauté pour les vacances de Noël ;
- . à partir du 26 décembre, aux personnels enseignants et non-enseignants des établissements scolaires de la Principauté ainsi qu'aux élèves scolarisés dans ces derniers.

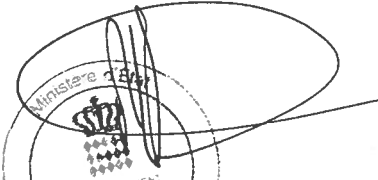
Par ailleurs, à la rentrée des classes, le 4 janvier 2021, la Direction de l'Education Nationale, de la Jeunesse et des Sports, en lien avec la Direction de l'Action Sanitaire et de la Santé, organisera, classe par classe, une campagne de dépistage pour tous les personnels et élèves n'ayant pas pu être testés durant les vacances.

Bien évidemment, ces dépistages sont proposés sur la base du volontariat et la signature d'une autorisation préalable sera demandée aux personnes à tester ou à leur représentant légal.

La mobilisation de tous demeure essentielle, notamment dans le respect des gestes barrières y compris dans la sphère privée, afin de minorer les risques de contamination par le virus et s'assurer d'une rentrée scolaire, début janvier, la plus sereine possible.

Je sais pouvoir compter sur vous et vous en remercie par avance.

Je vous prie d'agrée, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Pierre DARTOUT
Ministre d'Etat